

Appel d'offre/Proposition

RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR LA COLLECTE
DES DONNEES DE SUIVI DU PROGRAMME WEECAP
(1 En cote d'ivoire, 1 Au Sénégal et 1 en Guinée Bissau)

RFP-WI-WEECAP-2026-04

Etabli: 01 Avril 2026

Programme Women's Economic Empowerment
through Cashew Processing (WEECAP)

Cocody Centre, carrefour de la vie, Immeuble Carbone

Pays: CÔTE D'IVOIRE,



Table des matières

Déclaration de confidentialité.....	3
Introduction.....	3
Présentation des activités & Contexte.....	4
Détails de mise en candidature	6
Délai de soumission	6
Questions et clarifications sur la soumission.....	6
Soumissions électroniques	6
Instructions aux soumissionnaires	6
Documents d'appel d'offre à inclure.....	7
Normes en matière de document.....	7
CONTRAT	7
Spécifications détaillées	7
Objectif général.....	7
Objectifs spécifiques	8
Livrables attendus	8
Profil du cabinet	8
Durée et modalités contractuelles.....	9
Hypothèses & Contraintes.....	9
Conditions générales	9
Critères d'évaluation	10
Certification sur la fixation indépendante des prix	11
Annexe A : Dispositions générales	13

Déclaration de confidentialité

Le présent document, ainsi que toutes les pièces jointes y afférentes, quelle que soit la forme ou le support, n'est destiné qu'à être utilisé par le ou les destinataires et est susceptible de contenir des informations jouissant d'un privilège juridique et/ou confidentielles, protégées par le droit d'auteur, brevetées, protégées par une marque déposée ou soumis à d'autres restrictions accessibles uniquement par le destinataire cible. Si vous n'êtes pas le destinataire cible du présent document (ou la personne en charge de la remise du document au destinataire cible), vous êtes avisés par la présente que toute diffusion, distribution, impression ou copie du présent document, ainsi que toute pièce jointe à celui-ci, est strictement interdite et que la violation de cette condition pourrait porter atteinte au droit d'auteur, au droit à la marque de fabrique, au droit au brevet, ou à d'autres lois protégeant la confidentialité et, ou, la propriété intellectuelle. En aucun cas ce document ne sera remis à quiconque autre que le destinataire cible ou l'expéditeur initial et toute violation peut être considérée comme une infraction à la loi pleinement punissable auprès de plusieurs juridictions nationales et internationales. Si ce document vous est parvenu par erreur, veuillez répondre à l'auteur de ce message ou lui envoyer un courriel à l'adresse ci-dessous puis veuillez supprimer définitivement et /ou partager l'original ainsi que les copies et toute forme électronique de ce document, ainsi que toute pièce jointe à celui-ci sans aucune possibilité de diffusion.

Merci de votre considération, Winrock International - Programme Women's Economic Empowerment through Cashew Processing (WEECAP).

Si aucun préavis n'est donné, toutes les informations contenues dans le présent document sont protégées par le droit d'auteur 2026 Winrock International.

Introduction

Winrock International est une organisation internationale de développement à but non lucratif qui œuvre à la promotion d'une croissance économique inclusive, au renforcement de la résilience des communautés et à la gestion durable des ressources naturelles. Fondée en 1985 et basée aux États-Unis, l'organisation intervient dans plus de 55 pays à travers le monde, en collaboration avec les gouvernements, le secteur privé, les organisations de la société civile ainsi que les communautés locales.

Winrock met en œuvre des programmes axés sur le développement des systèmes de marché, l'agriculture durable, l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, la protection de l'environnement et le renforcement des capacités institutionnelles. Son approche repose sur l'innovation, l'utilisation de données probantes et la collaboration multisectorielle afin de générer des résultats durables et mesurables.

En Afrique de l'Ouest, Winrock International soutient notamment les acteurs des chaînes de valeur agricoles, en particulier celle de l'anacarde, afin de renforcer la compétitivité locale, stimuler la création d'emplois décents et améliorer l'accès au financement. À travers ces

interventions, l'organisation vise à réduire la pauvreté, promouvoir l'inclusion sociale et favoriser un développement économique équitable et résilient.

Le programme WEECAP, mis en œuvre en consortium sous le leadership de Winrock International, vise à lutter de manière significative contre la pauvreté des jeunes financièrement défavorisés, en particulier les jeunes femmes, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et en Guinée-Bissau, en améliorant leur accès à des opportunités d'emploi durables au sein de la chaîne de valeur de l'anacarde.

L'industrie de l'anacarde constitue un moteur économique majeur dans les pays de l'UEMOA, employant plus de trois millions de personnes, principalement des femmes et des jeunes. Malgré leur contribution essentielle, ces groupes font face à d'importants obstacles socio-économiques. Les jeunes femmes représentent jusqu'à 90 % des emplois à forte intensité de main-d'œuvre et peu qualifiés, mais moins de 10 % possèdent des exploitations agricoles ou des unités de transformation d'anacarde. L'emploi saisonnier, les faibles rémunérations, l'accès limité au financement, les conditions de travail parfois dangereuses et l'exclusion sociale réduisent considérablement leurs perspectives d'autonomisation économique. Par ailleurs, la valeur ajoutée locale demeure faible, puisque près de 90 % des noix brutes d'anacarde sont exportées pour être transformées à l'étranger, limitant ainsi les opportunités économiques au sein des communautés locales.

Le présent appel d'offres s'inscrit dans le cadre du dispositif de Suivi, Évaluation et Apprentissage (MEL) du programme. Il vise à recruter une firme spécialisée dans la collecte de données, disposant d'une expérience avérée dans la conduite d'enquêtes et d'un réseau solide d'agents enquêteurs qualifiés, afin d'appuyer la mise en œuvre des activités de collecte et de gestion des données du programme.

Présentation des activités & Contexte

Le programme WEECAP a développé une approche intégrée reposant sur cinq piliers complémentaires et interconnectés :

- **Pilier 0 (Genre, engagement des jeunes et sauvegarde)** : met en place un cadre solide en matière de genre et de protection, garantissant la participation active et sécurisée des jeunes femmes et des groupes vulnérables tout au long de la chaîne de valeur de l'anacarde.
- **Pilier 1 (Compétitivité des transformateurs locaux)** : renforce la compétitivité des micro, petites et moyennes entreprises détenues par des femmes ou dirigées par des jeunes dans le secteur de l'anacarde, grâce à des services de conseil adaptés, à l'intermédiation de marché et à un appui technique, favorisant ainsi la création d'emplois inclusifs.
- **Pilier 2 (Services de chaîne d'approvisionnement et de production)** : développe des modèles de services orientés vers le marché afin de renforcer les capacités des jeunes

producteurs, entrepreneurs et organisations dirigées par des jeunes, créant ainsi de nouvelles opportunités d'entrepreneuriat et d'emploi dans les secteurs connexes à l'agriculture au sein de l'industrie de l'anacarde.

- **Pilier 3 (Accès au financement)** : améliore l'accès aux services financiers pour les entreprises dirigées par des jeunes, mobilisant davantage de capitaux et d'investissements dans le secteur de l'anacarde grâce à des instruments financiers adaptés et à des mécanismes de réduction des risques.
- **Pilier 4 (Politiques et systèmes inclusifs)** : plaide pour des politiques régionales et nationales inclusives, adaptées et favorables, promouvant la transformation locale de l'anacarde, la protection des travailleurs, la sécurité au travail et la stimulation de la demande domestique.

La mise en œuvre intégrée de ces piliers produira des impacts clairs, mesurables et orientés vers les résultats :

- Création de 330 000 emplois nouveaux ou améliorés, dont 70 % destinés aux jeunes femmes, incluant 6 % de personnes en situation de handicap ;
- Renforcement de la compétitivité et de la durabilité de plus de 200 transformateurs et organisations de producteurs, avec une augmentation de 200 % de la capacité locale de transformation ;
- Mobilisation d'environ 150 millions de dollars d'investissements du secteur privé, soutenue par un fonds catalytique de 23 millions de dollars, justifiée par l'assistance technique ciblée et l'ingénierie financière du programme, conçues pour garantir un effet de levier durable et à fort impact ;
- Amélioration des moyens de subsistance de plus de 850 000 entrepreneurs, producteurs et transformateurs grâce à un meilleur accès aux marchés, au financement et à des améliorations systémiques.

Le programme cible spécifiquement les jeunes femmes et les jeunes financièrement défavorisés en tant que principaux bénéficiaires, en reconnaissant à la fois leur contribution actuelle et leur potentiel encore insuffisamment exploité dans l'industrie de l'anacarde. En intégrant systématiquement des approches sensibles au genre et des mécanismes de protection à tous les niveaux d'intervention, WEECAP place l'autonomisation économique des jeunes femmes au cœur de ses priorités. Les objectifs ambitieux du programme reposent sur des données empiriques et des analyses sectorielles approfondies, démontrant une compréhension claire des réalités locales et des dynamiques du secteur.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, le programme a également mis en place un cadre de Suivi, Évaluation et Apprentissage (MEL) destiné à assurer le suivi régulier des indicateurs liés aux participants du programme ainsi qu'à la performance des entreprises partenaires. Ce dispositif s'appuie à la fois sur les partenaires de mise en œuvre du programme et sur un partenaire externe

chargé de soutenir la collecte planifiée des données annuelles ainsi que certaines collectes ponctuelles à la demande.

En effet, certaines activités du programme ne sont pas mises en œuvre directement par les partenaires et nécessitent l'appui d'un prestataire externe pour accompagner l'équipe MEL dans la collecte des données de routine. Par ailleurs, le système de suivi-évaluation prévoit chaque année la réalisation de collectes de données couvrant l'ensemble des entreprises participantes ainsi qu'un échantillon représentatif des bénéficiaires du programme.

C'est dans ce contexte que le programme WEECAP lance le présent appel à candidatures afin de recruter des firmes spécialisées dans la collecte de données, disposant d'une expérience avérée dans la conduite d'enquêtes de terrain et d'un réseau solide d'agents enquêteurs qualifiés.

Détails de mise en candidature

Délai de soumission

Les offres doivent être reçues au plus tard le **8 Mai 2026 à 17 h GMT**. Les offres tardives seront rejetées. Toutes les offres doivent être soumises conformément aux lignes directrices énumérées ci-dessous. Les requêtes téléphoniques ne seront pas satisfaites.

Winrock International se réserve le droit de demander des documents supplémentaires après la date limite de soumission.

Questions et clarifications sur la soumission

Les demandes de renseignement/questions doivent être reçues au plus tard le **24 Avril 2026 (GMT)** et doivent être envoyées par courriel à l'adresse weecap.subcontract@winrock.org

Winrock examinera et répondra à toutes les questions des soumissionnaires potentiels au plus tard **29 Avril 2026**.

Winrock évaluera les offres complètes des fournisseurs en vue de déterminer celle qui représente la meilleure valeur pour Winrock. Il s'agit d'un appel d'offre non scellé. Winrock se réserve le droit de négocier avec les soumissionnaires avec ou sans échange de vues.

Soumissions électroniques

Les soumissions électroniques en réponse à la présente Demande de Proposition seront acceptées à condition de respecter la date limite et d'être envoyées par courriel à : weecap.subcontract@winrock.org

Instructions aux soumissionnaires

- Validité de l'offre : 90 jours à compter de la date de soumission
- Délai d'exécution : à déterminer par le soumissionnaire et utilisé comme critère comparatif d'attribution

- Les coûts indiqués doivent inclure le prix unitaire et le prix total en FCFA (XOF) un template de budget sera attaché à l'appel d'offre,
- Inclure la TVA que pour les rubriques qui seront concernées
- Indiquer les modalités de paiement, les dates de soumission des factures et les coordonnées bancaires complètes
- Winrock se réserve le droit de modifier ou d'annuler le présent appel d'offres conformément aux exigences de la Fondation Mastercard

Documents d'appel d'offre à inclure

- Denomination légale de l'entreprise
- Coordonnées du contact autorisé (adresse, téléphone, courriel)
- Coordonnées de trois (3) personnes clés
- Preuve d'enregistrement de l'entreprise et nationalité (DPE, NINEA, RCC, et autres)
- Liste des contrats similaires exécutés avec succès, incluant les noms et coordonnées des clients

Normes en matière de document

- Proposition technique
- Proposition financière

CONTRAT

Winrock prévoit aviser le soumissionnaire retenu et de fournir un accord pour signature la semaine du **1er Juin 2026**.

- Winrock mènera un processus d'appel d'offres concurrentiel équitable et ouvert.
- Au besoin, Winrock est susceptible d'augmenter ou de diminuer les offres.

Spécifications détaillées

Objectif général

La mission consiste à assurer la mise en œuvre des collectes de données prévues dans le cadre du programme, notamment les collectes annuelles planifiées ainsi que des collectes ponctuelles (ad hoc) pouvant être sollicitées selon les besoins du programme. Dans ce cadre, la structure devra être en mesure de mobiliser, à la demande, des enquêteurs qualifiés et de fournir les services de collecte correspondants sur la base de besoins spécifiques exprimés par le programme.

Objectifs spécifiques

- Conduire l'enquête annuel auprès d'environ 400 Jeunes participants du programme auprès d'un échantillon de **400 jeunes** (Annuel et généralement en janvier) ;
- Réaliser le recensement des 256 entreprises participantes du programme (Annuel et généralement en novembre) ;
- Procéder aux enregistrements des entreprises supportées par le programme (*Ad hoc*)
- Enregistrer les employés et les nouveaux employés des entreprises supportées par le programme (*Ad hoc*)
- Attribuer et Archiver des Codes QR aux entreprises et participants supportés par le programme (*Ad hoc*)
- Conduire le recensement trimestriel des effets sur le revenu des participants du programme (*Ad hoc*)
- Remplir les listes de présences physique et électronique aux formations et autres évènements (*Ad hoc*)
- Respecter le protocole de collecte, les principes éthiques et du Do No Harm ;
- Utiliser les formulaires (papier et/ou électronique) dédiés à la collecte des données fournis par le programme
- Participer aux réunions et formation de la communauté de pratique des M&E
- Transmettre les données collectées sur le serveur de Winrock

Livrables attendus

Pour chaque opération de collecte des données, la firme devra fournir un rapport de collecte des données.

Profil du cabinet

Le cabinet devra :

- Être enregistrée dans le pays de collecte des données
- Avoir au moins 5 ans d'expérience en collecte des données quantitatives et qualitatives
- Avoir une expertise démontrée en enquêtes socio-économiques
- Maîtriser les outils de collecte digitale
- Disposer d'une base de données d'enquêteurs

Durée et modalités contractuelles

Le contrat sera dans un premier temps sur une durée d'une année. Ce premier contrat comprendra les éléments relatifs aux activités de collecte planifiés avec une ouverture pour prendre en compte les activités de collecte ponctuelles (à la demande).

Hypothèses & Contraintes

WEECAP suppose que toutes les ressources humaines et techniques mentionnées dans la proposition seront disponibles au moment de la mise en œuvre ; toute incapacité à mobiliser les ressources indiquées pourra entraîner une renégociation ou la résiliation du contrat.

Conditions générales

Chaque offre doit être conforme aux exigences suivantes

1. Accepter les dispositions générales énoncées à l'annexe A. Toute modification doit être demandée dans la soumission de l'offre et approuvée avant l'émission d'un bon de commande.
2. Aucune exigence minimale en matière de commande ne peut être imposée par un soumissionnaire
3. Winrock International ne prendra pas en compte de paiement anticipé.
4. Tous les fournisseurs doivent être légalement enregistrés. La preuve du registre de commerce doit être fournie.
5. Un soumissionnaire peut retirer ou modifier une offre avant la date limite de réception des soumissions si Winrock reçoit un avis écrit de retrait ou de modification pour la soumission des offres. Toute modification ne peut être apportée qu'en remplaçant une autre offre.
6. Les offres reçues après le délai indiqué dans la demande de soumission ne seront pas prises en compte et seront retournées au soumissionnaire.
7. L'intitulé des marchandises décrites dans le présent document ne peut être transmis que lorsque lesdites marchandises ont été effectivement reçues par Winrock ou son destinataire. Le risque de perte avant cette réception par Winrock ou son destinataire est à la charge du soumissionnaire.
8. Toutes les fournitures doivent faire l'objet d'une inspection par Winrock afin de garantir la conformité aux spécifications, aux quantités, et à l'état des marchandises. Winrock se réserve le droit de rejeter toute marchandise contenant des défauts de matériaux ou de fabrication. Les marchandises rejetées sont retirées aux frais du soumissionnaire, y compris tous les frais de transport, dans les meilleurs délais après notification du rejet.
9. Le paiement final par Winrock ne sera effectué que lorsque l'équipe du

- programme Winrock aura terminé l'inspection et l'acceptation des fournitures.
10. Winrock se réserve le droit de rejeter toute marchandise et d'annuler en totalité ou une partie de cette vente si le soumissionnaire ne livre pas la totalité ou une partie des services décrits dans l'appel proposition. L'acceptation d'une partie quelconque des marchandises faisant l'objet de l'appel d'offre n'oblige pas Winrock à accepter de futurs envois et ne lui retire pas son droit de révoquer toute acceptation donnée. Si le soumissionnaire cesse d'exercer ses opérations dans le cadre normal de ses activités ou s'il n'est pas en mesure de s'acquitter de ses obligations, Winrock peut annuler cette commande sans responsabilité aucune, sauf pour des livraisons effectuées antérieurement ou pour des services précédemment fournis ou pour des services reçus. Le soumissionnaire doit être en mesure de démontrer une expérience considérable à pouvoir travailler sur des projets semblables et, en particulier, de démontrer une expérience antérieure en matière de collaboration avec des organismes semblables à Winrock.
 11. Le soumissionnaire doit posséder d'excellentes compétences et méthodes de communication et être en mesure de communiquer très clairement à chaque étape du développement, à la fois en fournissant des informations à l'équipe de Winrock et en demandant, en comprenant et en suivant de près les conseils de ladite équipe.
 12. Les soumissionnaires doivent être disposés à fournir des échantillons d'articles demandés

Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées selon une approche « **Qualité-Coût** », la **proposition technique** représentant 75 % de la note globale et la **proposition financière 25 %**.

Catégories de Critères	Description des Critères d'Évaluation	Poids (Points)
1. Technical capacity		
1. Capacité Technique et Méthodologie	Évaluation de la compréhension de la mission, de la qualité de l'approche technique proposée, et de l'adéquation de la méthodologie avec les objectifs du projet Pilot.	30
2. Pertinente de l'expérience	Expérience démontrée dans la collecte de données. Plus précisément dans la chaîne de valeur de l'anacarde (références de projets similaires).	25
3. Expertise de l'Équipe	Qualifications, diplômes et expérience pratique des experts clés proposés (Chef d'équipe, superviseurs, enquêteurs).	20
2. Financial Proposal		

4. Rapport Coût-Efficacité	Évaluation de la proposition financière par rapport aux services offerts et réalisme du budget proposé.	25
TOTAL GÉNÉRAL		100

Certification sur la fixation indépendante des prix

(a) Le soumissionnaire certifie que—

(1) Les prix de cette offre ont été établis de manière indépendante, sans que, dans le but de restreindre la concurrence, aucune consultation, communication ou accord avec tout autre soumissionnaire, y compris, mais sans s'y limiter, les filiales ou autres entités dans lesquelles le soumissionnaire détient une propriété ou d'autres intérêts, ou tout concurrent concernant i) ces prix, ii) l'intention de présenter une offre, ou iii) les méthodes ou facteurs utilisés pour calculer les prix offerts;

(2) Les prix de cette offre n'ont pas été et ne seront pas sciemment divulgués par le soumissionnaire, directement ou indirectement, à un autre soumissionnaire, y compris, mais sans s'y limiter, à des filiales ou à d'autres entités dans lesquelles l'offrant détient des droits de propriété ou d'autres intérêts, ou à un concurrent avant l'ouverture de la soumission (dans le cas d'un appel d'offres scellé) ou l'adjudication du marché (dans le cas d'une invitation négociée ou d'une invitation à soumissionnaire), sauf disposition contraire prévue par la loi; et

(3) Aucune tentative n'a été faite ou ne sera faite par le soumissionnaire visant à provoquer un autre problème ou inciter un individu à présenter ou pas une offre dans le but de restreindre la concurrence ou d'influer sur l'environnement concurrentiel.

(b) Chaque signature relative à l'offre est considérée comme une certification par le signataire à savoir que ce dernier—

(1) est la personne de l'organisme offrant responsable de la détermination des prix offerts dans la présente offre ou proposition et que le signataire n'a pas participé et ne participera à aucune action contraire aux alinéas a), 1) à a), 3) ci-dessus ; ou

(2) (i) a été autorisé, par écrit, à agir en qualité de mandataire des mandataires de l'offreur pour certifier que ces mandants n'ont pas participé et ne participeront à aucune action contraire aux alinéas a) (1) à a) (3) ci-dessus ; ii) En tant qu'agent autorisé, certifie que les dirigeants de l'offrant n'ont pas participé et ne participeront pas à toute action contraire aux alinéas

(a)(1) a) 3) ci-dessus ; et iii) En tant que mandataire, n'a pas personnellement participé, et ne participera pas, à une action contraire aux alinéas a) (1) à

(a)(3) au-dessus.

(c) Le soumissionnaire comprend et convient que –

(1) la violation de cette certification entraînera une exclusion immédiate de la présente invitation sans recours et pourrait entraîner l'exclusion de toute sollicitation future ; et

(2) La découverte d'une violation après l'attribution de l'offre au soumissionnaire entraînera la résiliation de l'adjudication pour manquement.

Annexe A : Dispositions générales

Les dispositions générales suivantes s'appliquent à tous les soumissionnaires répondant à la présente Demande de Proposition (RFP).

Prestataire indépendant : Le cabinet ou consultant sélectionné exécutera les services en tant que prestataire indépendant et non en tant qu'employé ou représentant de Winrock International.

Respect des lois : Les soumissionnaires doivent se conformer à toutes les lois et réglementations locales et nationales applicables, notamment celles relatives au travail, à la fiscalité et à la protection des données.

Conduite éthique : Winrock International attend les plus hauts standards d'intégrité, d'éthique et de professionnalisme. Toute forme de fraude, de corruption ou de fausse déclaration pourra entraîner une disqualification.

Confidentialité : Les informations partagées dans le cadre de la présente RFP ou des discussions contractuelles ultérieures doivent être traitées comme confidentielles et ne doivent pas être communiquées à des tiers sans le consentement de Winrock.

Conflit d'intérêts : Les soumissionnaires doivent déclarer tout conflit d'intérêts potentiel susceptible d'influencer leur proposition ou leur performance dans le cadre d'un éventuel sous-contrat.

Droit de rejet ou de modification : Winrock International se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout ou partie des propositions, de ne procéder à aucune attribution, ou d'apporter des modifications à la présente RFP à tout moment.

Coûts de préparation des propositions : Tous les coûts liés à la préparation et à la soumission des propositions sont à la charge exclusive du soumissionnaire.

Droit applicable : Tout sous-contrat résultant de la présente RFP sera régi et interprété conformément aux lois de l'État de l'Arkansas, États-Unis.

Des termes et conditions supplémentaires seront inclus dans le sous-contrat final en fonction de la nature et de l'étendue des travaux à réaliser.